

Stage de fouille et post-fouille / Chantier école de tri en bioarchéologie

Organisé par le service d'archéologie de la métropole d'Amiens et l'UMR BioArch

Renseignements pratiques

Durée de 3 semaines minimum
Début du stage le 30/06 au (**fortement conseillé** de rester jusqu'à la fermeture du chantier le 02/08/2025)
Age minimum : 18 ans
Convention avec l'université obligatoire
Public visé : Licence 1 et 2 uniquement
Vaccination antitétanique à jour
Lieu : site archéologique de Boves
Logement en gîte et repas pris en charge

Responsable du stage

Partie terrain

R Jonvel (archéologue, Amiens)
A Domont (archéologue, Amiens)

Partie tri bioarchéologique

Karyne Debue (IR archéozoologue CNRS-UMR BioArch)
Benoit Clavel (CR archéozoologue CNRS-UMR BioArch)

Correspondance

Karyne Debue – stage EDT
UMR 7209, 55 rue Buffon, CP 56
75005 Paris

karyne.debue@mnhn.fr



Éléments à nous communiquer :

Un court CV, vos motivations, une convention
Nom, Prénom
Adresse : Tél., e-mail
Situation actuelle

Description du stage

Le stage a pour but de vous initier à la fouille archéologique en passant par toutes les opérations du terrain au traitement du matériel bioarchéologique des refus de tamis issus du site.

Ce stage offrira une initiation aux phases de traitement du mobilier archéologique :

Reconnaissance des classes animales et végétales présentes (Mammifères, poissons, oiseaux, coquillages, amphibiens, graines, charbons...)

Des exposés scientifiques seront dispensés régulièrement par des archéologues, historiens, bioarchéologues.

La campagne 2025 portera sur la fouille d'un secteur d'habitat du XIe-XIIe siècle et d'une carrière d'extraction de craie à ciel ouvert antérieure à l'occupation médiévale.

